

# Association Suisse romande d'éducation thérapeutique du patient

## Procès-verbal de l'Assemblée générale

Lausanne, le 4 avril 2019

**Personnes présentes :** Patricia Bernard Grangier, Pierrette Chenevard, Laurence Christen, Stéphane Coendoz, Corine Courvoisier, Marcelo Dos Santos Mamed, Sophie Depierraz, Jean-Marc Ferrara, Isabelle Farine, Christelle Fontana, Isabelle Fristalon, Anne Hariel-Spinelli, Sandrine Jonniaux, Ghislaine Gheno, Aline Lasserre Moutet, Laurence Lataillade, Julie Legault, Sylvie Masmont Berwart, Raymonde Matar, Isabelle Moreel, Diane Morin, Renaud Pichon, Jardena Puder, Christine Sandoz, Daniela Sofra, Dominique Talhouedec, Anna Toumanova, Véronique Urbaniak, Sonja Vincent-Sutter, Anne Wojtuslisy.

**Personnes excusées :** Vincent Barthassat, Corine Blank, Eva Capone, Monique Chambouleyron, Cindy Da Costa Tavares, Humberto Delgado, Séverine Donzallaz, Martine Golay-Ramel, Anne-Chantal Héritier Barras, Catherine Joly, Sébastien Jotterand, Anita Kradolfer, Antoinette Neuenschwander, François Pilet, Mélinée Schindler, Valérie Schwarz, Olivier Walger, Marie-José Walter.

### **1. Acceptation de la proposition d'Ordre du jour**

L'ODJ est accepté à l'unanimité.

### **2. Adoption du procès-verbal de la 2<sup>e</sup> Assemblée générale du 15 mars 2018**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

### **3. Membres de l'association**

Nous avons le plaisir d'accueillir 16 nouveaux membres au sein de l'association (acceptés à l'unanimité lors de la présente Assemblée générale)

Nous avons également le plaisir d'accueillir deux nouveaux partenaires: l'Hôpital du Lavaux et le Centre de formation Espace Compétences

Aucune démission n'est à relever parmi les membres.

### **4. Présentation des rapports**

Rapport d'activité du comité : cf rapport du président 2018 joint au présent PV.

Comptes 2018 : Pertes et profits (PP) et Bilan

Pertes et Profits

Charges	2018	Produits	2018
Frais postaux/bancaires	SFr. 147.50	Cotisations	SFr. 2'950.00
Frais Internet	SFr. 180.10	Dons	SFr. 500.00
Frais divers	SFr. 66.80		
Différence (excédent)	SFr. 3'055.60	Différence (perte)	
<b>Totaux</b>	<b>SFr. 3'450.00</b>	<b>Totaux</b>	<b>SFr. 3'450.00</b>

Bilan	Actif	2018	Passif	2018
	Postfinance	SFr. 1'414.40	Capital	SFr. 358.80
	Débiteurs	SFr. 2'000.00		
	Actif transitoire	SFr. -		
			Résultat de l'exercice	SFr. 3'055.60
		<b>SFr. 3'414.40</b>		<b>SFr. 3'414.40</b>

Les 2000.- de débiteurs correspondent aux 40 cotisations 2018 n'ayant pas été payées.

Rapport réviseur des comptes présenté par Mme Pierrette Chenevard. Cf rapport joint au présent PV

## 5. Adoption des rapports

Les rapports sont adoptés formellement à l'unanimité.

La décharge est donnée au comité et aux réviseurs des comptes à l'unanimité.

## 6. Cotisations 2019

La cotisation pour les membres individuels s'élève à CHF 50.-

Pour les partenaires institutionnels cela sera sous forme de prestations (location des salles, etc ...)

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Les informations relatives au versement des cotisations seront envoyées par mail.

Les partenaires institutionnels peuvent se faire connaître en se présentant auprès du comité. Une visibilité des partenaires se fera sur le site internet.

## **7. Election des membres du comité et de l'organe de contrôle des comptes**

L'Assemblée générale accueille deux nouveaux membres dans le Comité :

- MASMONT Sylvie (co-secrétaire)
- PICHON Renaud

L'Assemblée générale accepte le renouvellement des membres du comité, à savoir :

- M. COENDOZ Stéphane (président)
- M. DELGADO Humberto (en congé)
- M. DOS SANTOS MAMED Marcelo
- Mme FRISTALON Isabelle
- Mme LASSERRE MOUTET Aline (secrétaire)
- Mme LATAILLADE Laurence
- Mme LEGAULT Julie (trésorière en remplacement d'Isabelle FARINE)
- Mme MORIN Diane
- Mme SOFRA Daniela
- Mme URBANIAK Véronique

L'AG remercie les membres du Comité qui ont démissionné

- Mme Isabelle FARINE (trésorière sortante)
- M. Vincent BARTHASSAT
- Mme Raymonde MATAR

L'AG remercie les deux nouvelles réviseuses aux comptes Isabelle MORELLE et Ana TOUMANOVA.

## **8. Propositions individuelles**

### **Formation en ETP**

Le Comité a reçu plusieurs demandes de formation/ sensibilisation à l'ETP (Réseau Lausannois, hôpital ophtalmique, Réseau Est). Elles doivent être habituellement co-animées par un médecin et un autre professionnels de santé. Pré-requis : CAS/DAS en ETP ou expérience équivalente. Les sessions sont rémunérées.

L'assemblée débat sur les pré-requis nécessaires pour animer ces sessions de formation/sensibilisation : A.-L. Hariel-Spinelli et d'autres suggèrent que les personnes au bénéfiques d'un DAS en ETP de l'Université de Genève seraient les mieux placées pour réaliser ces formations/sensibilisation. P Chenevard suggère d'élargir le recrutement de ces

formateurs, voire de former des formateurs. La formation de cliniciennes pourrait-elle être un lieu de recrutement ? I Fristalon lance l'idée de construire un CAS en formation de formateurs en ETP en collaboration avec l'Institut Fédéral pour la Formation Professionnelle.

ALM propose de constituer un sous-groupe pour proposer des critères de qualité des formateurs en ETP. Laurence Lataillade, du Comité, animera ce groupe avec Pierrette Chenevard, Isabelle Fristalon, Anne-Laure Spinelli et Ghislaine Geynot.

Julie Legault informe l'AG que le Réseau Est-Vaudois propose de financer une partie d'un DAS d'un médecin pour intégrer le groupe des formateurs en ETP dans le cadre de leur demande.

### **Le florilège des membres de l'association**

Julie Legault propose un florilège afin de mettre en valeur les pratiques actuelles en ETP en Suisse romande et pour favoriser la mise en lien des membres de l'association. Un document a été envoyé à chaque membre de l'association. Julie a reçu 11 retours seulement pour le moment ; il sera renvoyé à nouveau avec le PV de l'AG. Parmi les retours, les répondants demandent une base bibliographique, une banque d'outils pédagogiques, et la visibilité ce qui se fait déjà. Les données seront déposées sur le site internet pour permettre aux gens d'y accéder directement.

### **Mobilisation des membres de l'association**

Le Président propose d'organiser courant 2019 un World Café afin d'identifier tous ensemble 4 ou 5 projets phares de l'Association (méthode de travail pour favoriser l'intelligence collective).

### **Clôture de la 3<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'Association Suisse romande d'ETP**

Nous remercions notre Président Stéphane Coendoz pour sa présentation sur le thème : « Entre Patient Partenaire et partenariat avec le patient. Une approche de co-construction » qui soulève des échanges riches entre les membres.

ALM lance un appel pour intégrer des patients dans notre association.

Stéphane Coendoz  
Président

Aline Lasserre Moutet  
Secrétaire

Martigny, le 4 avril 2019